

UN CAS DE RÉÉCRITURE :
CLAUDE DE TAILLEMONT (1553) et
MARIE DE GOURNAY (1594)

Cette étude porte sur la seconde histoire encadrée des *Discours des Champs faëz* de Claude de Taillemont¹ et sa réécriture dans *Le Proumenoir de Monsieur de Montaigne* de Marie de Gournay².

Issu en partie de l'Arioste³, ce récit est en étroit rapport avec la lignée des histoires d'Elvide⁴ et des récits apparentés, à la croisée de trois motifs principaux : celui de la chaste innocente qui se défend du viol par la ruse et le suicide, celui du chassé-croisé amoureux⁵, celui du couple de parfaits amants fugitifs trahis par leur hôte.

En outre *Le Proumenoir de Monsieur de Montaigne* est l'objet dans ses éditions postérieures de considérables remaniements, véritable travail de réécriture de son propre ouvrage par Marie de Gournay.

Enfin, ce texte trouve au XVII^e siècle deux prolongements du plus haut intérêt. Le second est à considérer à titre hypothétique, d'autant qu'il ne résulte pas explicitement d'une réécriture, mais il offre prise à des rapprochements troublants : il s'agit d'*Alcine, princesse perse*⁶. Quant au premier, son ascendance ne fait aucun doute, et il mériterait cent fois l'attention, puisqu'il fait passer le

-
- 1 Parue à Lyon, chez Michel du Boys, en 1553, l'œuvre fut régulièrement republiée jusqu'à la fin du siècle (v. J.-C. ARNOULD : "Prélude aux *Discours des Champs faëz* de Claude de Taillemont [1553]" *Bulletin du bibliophile*, n° 1, nouvelle série, 1989, pp. 138-148). Elle fait l'objet d'une édition critique, par nos soins (Droz, 1991).
 - 2 Constamment réédité de 1594 jusqu'au milieu du siècle suivant. Outre les sept éditions mentionnées par J. MARCHAND (*Bulletin de la Société des Amis de Montaigne* II, 13-14 [oct. 48 - janv. 49] pp. 66-73), signalons : Chambéry, M. Malicieu, 1598 ; Paris, Toussaint Du Bray, 1623 (sous le titre : *Alinda. Histoire tragique*), Jean Libert, 1627 (dans *L'Ombre de la Damoiselle de Gournay*). Édition critique à paraître.
 - 3 De l'histoire d'Isabelle (*Orlando furioso* XXIX 8-29) "laquelle pour saulver son honneur et sa chastete induict le cruel Rodomont avec astuce d'elle tuer" (trad. J. Martin, Lyon, J. Thellusson, 1544, f°4 v°).
 - 4 Voir François SUARD : "Floridan et Elvide aux XVe et XVIe siècles" dans *La Nouvelle. Définitions, transformations*. Université de Lille III, 1990, pp. 163-179. La dernière en date avant *Le Proumenoir* est celle de Bénigne Poissenot dans les *Nouvelles Histoires tragiques* (Paris, Guillaume Bichon, 1586). Pour un exemple de récit apparenté, voir la première histoire du *Printemps* de Jacques Yver.
 - 5 Sur ce thème voir les *Cent Nouvelles nouvelles* (LIII), la toute première nouvelle de Giraldi Cinzio et la dernière histoire du *Printemps* de J. Yver.
 - 6 Paris, Louis Josset, 1683.

récit de la narration brève au théâtre : c'est *Alinde*, tragédie de Jules Pilet de la Mesnardière⁷.

Ces quelques lignes voulaient souligner la richesse potentielle d'un champ où se concentre une pluralité d'actes de réécriture. Mais nous fixerons à cette étude des limites très nettes, pour nous consacrer à une étude parallèle de ces deux versions : celle de Taillemont et celle de Marie de Gournay.

*

Avant même tout traitement du texte, la réécriture suppose une opération initiale de transfert et d'implantation de son objet dans un nouveau contexte. Pour Taillemont, ce récit est le second volet d'un diptyque emblématique de l'excellence de la femme. Les *Discours des Champs faëz* sont en effet écrits à l'honneur, et exaltation de l'Amour, et des Dames, successivement célébrés par l'un des deux devisants principaux : Philaste, projection littéraire de Taillemont lui-même, faisant l'apologie de la femme en des termes d'une étonnante audace (pp. 58-101), Eumathe, représentante terrestre de Minerve, défendant le vrai Amour (pp. 198-216). Chaque discours est suivi d'une "piteuse histoire" racontée, la première par Eumathe, la seconde par Philaste – notons l'inter-version –, et toutes deux "pour l'approbation" (pp. 101, 102 et 219) de ce discours.

Marie de Gournay présente à l'inverse une pièce isolée⁸. Elle n'est plus enchâssée dans une *cornice*, n'a plus pour fonction l'illustration d'un discours extérieur et préalable. Le cadre faisant défaut, c'est au paratexte qu'incombe maintenant l'insertion du récit dans un contexte. Tout commence par un avant-propos de l'imprimeur au lecteur :

"Il y a quelques années que ce livret fut envoyé à feu monseigneur de Montaigne par sa fille d'alliance : dont ayant esté depuis son decès trouvé parmy ses papiers, messieurs ses parens me l'ont fait apporter, pource qu'ils l'ont jugé digne d'estre mis en lumiere, et capable de faire honneur du deffunct : s'il se peut adjouster quelque chose à la gloire d'un si grand et si divin personnage. Voy donc que c'est, Lecteur".

7 Paris, Antoine Sommaville et Augustin Courbé, 1643.

8 Cependant *Le Proumenoir* est suivi d'une traduction du second livre de l'*Enéide* et d'une collection de poèmes de circonstance, et accompagné à partir de 1626 d'un avis justificatif permettant à Marie de Gournay de répondre aux nombreuses critiques qu'il avait manifestement soulevées, de prononcer une vigoureuse condamnation du plagiat, l'épître liminaire étant modifiée pour minimiser encore le rôle de l'auteur auquel la "fable" a été empruntée.

Suit une épître de Marie de Gournay à son "père d'alliance", datée de 1588 :

"Vous entendez bien, mon pere, que je nomme cecy vostre Proumenoir, parce qu'en nous promenant ensemble, il n'y a que trois jours, je vous contay l'histoire qui suit ; comme la lecture que nous venions de faire d'un subject de mesme air (c'est des accidens de l'Amour en Plutarque) m'en mit à propos. L'ocasion qui m'esmeut à la coucher maintenant par escrit, et l'envoyer depuis vostre partement, courir apres vous, c'est afin que vous ayez plus de moyen d'y recognoistre les fautes de mon stile, que vous n'eustes en mon recit qui passa soudain. Goustez-le donc et me corrigez... [...] Je rapporte l'argument de ce comte d'un petit livre que je leuz d'avanture, il y a quelque an et d'autant que je ne l'ay sçeu revoir onques puis, j'ay mesme oublié son nom et celuy de l'auteur encore. Si est-ce quand je l'aurois entre-mains, que je voudrois aussi bien qu'à cette heure, escrire sans luy rien emprunter, pource que je ferois religion de souiller ses inventions du meslange des miennes, et que j'ay point appris l'exemple de la corneille d'Esope, sinon pour le fuyr..."

Marie de Gournay prétend donc s'affranchir de son modèle, au point d'en avoir oublié le nom. Elle présente cependant son histoire dans les mêmes termes que Philaste la sienne :

"Toutesfois m'estant à present souvenu d'un vieil livre que je trouvoy long temps a, entre plusieurs papiers et autres hardres, escript jadis à la main par un certain chevalier de Malthe, et duquel n'est aucune memoire entre nous, je vous en veux reciter aucuns piteux comptes..." (p. 101)

elle reprend l'exemple de la corneille d'Esope (Discours des Champs faëz, p. 135), et conserve quelques détails précis que nous décrirons par la suite. On peut se demander quel crédit accorder à cette prétention, et à ces éléments dont beaucoup relèvent du lieu commun.

Il demeure que cette pratique de réécriture, d'autant qu'elle est avouée, fait peser sur le texte une détermination. Par une fatalité chronologique, sa nouvelle version ne peut apparaître que seconde (mais pas nécessairement secondaire, puisque le dogme de l'originalité n'a pas encore été proclamé – une prétendue réécriture est d'ailleurs souvent invoquée par des auteurs pour autoriser leur texte, alors même qu'ils inventent véritablement, comme c'est sans doute ici le cas de Taillemont) ; il lui faut se situer relativement à un prédécesseur, dans un rapport d'imitation, donc de similitude, et de différenciation, donc d'opposition valorisante.